



INSCRIPTION | Concours Mondial de Bruxelles 2010

Modalités pratiques de participation

1. Inscriptions

Remplissez lisiblement, par produit présenté, un formulaire d'inscription Ou consultez notre website:
www.concoursmondial.com et inscrivez-vous on line.

Les inscriptions sont à envoyer au secrétariat du Concours Mondial de Bruxelles:

Vinopres – CMB
Rue de Mérode, 60 – B-1060 Bruxelles - Belgique
Tél : + 32 2 533.27.67
Fax : + 32 2 533.27.61
Email : concoursmondial@vinopres.com

Joindre à l'envoi

- ▶ Un bulletin d'analyse délivré par un laboratoire agréé conformément au droit de votre pays (ce document peut être une copie);
- ▶ Le règlement par carte de crédit ou par chèque (à l'ordre de «Vinopres-CMB») de votre participation au Concours, ou la preuve du virement bancaire;
- ▶ Le dossier client;
- ▶ 1 étiquette originale du millésime présenté ou une maquette provisoire de l'étiquette pour chaque échantillon présenté;

La date limite d'acceptation des inscriptions est établie au 2 mars 2010.

**PAR SOUCI D'ÉCOLOGIE NOUS VOUS DEMANDONS DE LIMITER L'USAGE DE POLYSTYRENE
POUR L'EMBALLAGE DE VOS ÉCHANTILLONS.**

2. Clause restrictive

Ne seront acceptés que les vins munis de l'étiquetage d'origine conformément à la législation existant du pays où est produit la boisson.

Le règlement du Concours Mondial de Bruxelles est consultable sur le website : www.concoursmondial.com

3. Tarification

Coût de participation à partir de **123 €** - Pour les sociétés belges: montants à majorer de 21 % de TVA.

Pour les autres pays: montants non soumis à la TVA si vous indiquez votre numéro de TVA dans le dossier client

Prix dégressif à partir de 3 échantillons :

Tarifs d'inscription - Vins

1 échantillon	145, - €	6 échantillons	816, - €
2 échantillons	288, - €	7 échantillons	945, - €
3 échantillons	417, - €	8 échantillons	1 064, - €
4 échantillons	552, - €	9 échantillons	1 179, - €
5 échantillons	685, - €	> 10 échantillons	123, - €/éch.

Tarifs d'inscription - Spiritueux

1 échantillon	185, - €	6 échantillons	1 050, - €
2 échantillons	370, - €	7 échantillons	1 190, - €
3 échantillons	540, - €	8 échantillons	1 360, - €
4 échantillons	720, - €	9 échantillons	1 530, - €
5 échantillons	875, - €	> 10 échantillons	165, - €/éch.

***Les prix ont été majorés de 5€ /échantillon par rapport au prix de base pour contribuer au financement de la plateforme logistique en France**

4. Modalités de paiement

Le règlement peut être effectué par carte de crédit Visa/Master card ou American Express, par virement au compte VINOPRES BE 87 0001 2552 7494 (Iban), BPOTBEB1 (Bank Identification Code) de la Banque de la Poste (CCP - B-1000 Bruxelles) ou par chèque (à l'ordre de «Vinopres-CMB») en remplissant le bordereau de paiement. Attention, les chèques sont à envoyer avec les bulletins de participation et ne devront, en aucun cas, être joints aux colis d'expédition.

5. Expédition des échantillons

Faire parvenir 4 bouteilles étiquetées (2 bouteilles pour les spiritueux) de chaque échantillon à l'adresse ci-dessous, ainsi qu'une facture pro forma afin d'éviter les frais de dédouanement. :

Pour la France :

Dépôt Restant Messagerie du Bazadais
Att. Bernard Sirot – Concours Mondial de Bruxelles
ZI Dumes
33210 Langon
Tel : 06 80 32 13 18

Réception entre le 1er février et le 6 mars 2010
**CONDITIONS SPÉCIALES POUR LA FRANCE. POSSIBILITÉ D'ENLÈVEMENT
DES ÉCHANTILLONS SUR LE SITE DE PRODUCTION.**

Pour les autres pays :

Vinopres – CMB
Rue de Mérode, 60
B-1060 Bruxelles
Belgique
Tel : +32 2 533 27 67

Réception entre le 5 janvier et le 2 mars 2010

Pour des raisons de sécurité, les échantillons ne doivent en aucun cas être accompagnés de titres de paiement ni de documents d'inscription.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ LE 0032 2 533 27 67 OU NOTRE EMAIL concoursmondial@vinopres.com

EXPÉDITION DES ÉCHANTILLONS :

CONDITIONS SPECIALES POUR LA FRANCE

Concours Mondial de Bruxelles 2010

Afin de **diminuer les frais d'expédition** pour les producteurs français, vos produits participant au Concours Mondial de Bruxelles 2010, **pourront être envoyés directement en France**, à Langon.

En résumé vous avez deux possibilités pour envoyer vos échantillons:

- ▶ Envoi de vos échantillons par la poste ou par transporteur habituel.
- ▶ Retrait et transport de vos échantillons par la messagerie du Bazadais et leurs relais en France:
 - **Hors Gironde:** (24 € HTVA le carton de 1,2 ou 3 échantillons).
 - **Gironde:** (12 € HTVA le carton de 1,2 ou 3 échantillons).

Le colis pourra contenir, 4, 8 ou 12 bouteilles (pour un tarif identique)

Pour tout retrait ou demande d'information concernant l'expédition et la livraison, contactez les Messageries du Bazadais au 05 57 98 01 50. Ceux qui souhaitent participer avec plus de 3 échantillons, n'hésitez pas à contacter les Messagerie de Bazadais pour obtenir le meilleur tarif.

Pour toute information concernant le Concours, contactez:
Bernard Sirot: 06 80 32 13 18 | Géraldine Gérard +32 2 533 27 67

Adresse d'expédition :



Att. Bernard Sirot – Concours Mondial de Bruxelles
Dépôt Restant Messageries du Bazadais
ZI Dumes
33210 Langon

RECEPTION DES ECHANTILLONS ENTRE LE 1er FEVRIER 2010 ET LE 6 MARS 2010

PAR SOUCI D'ÉCOLOGIE NOUS VOUS DEMANDONS DE PROSCRIRE L'USAGE DE POLYSTYRENE POUR L'EMBALLAGE DE VOS ECHANTILLONS.

DOCUMENTS D'INSCRIPTION :

Concours Mondial de Bruxelles 2010

Merci de privilégier l'inscription au Concours via le site internet
www.concoursmondial.com

Envoyez par mail (cmb@vinopres.com) ou par courrier:

- ▶ Bulletin d'analyse effectué par un laboratoire agréé ou certifié par l'oenologue responsable de la cave
- ▶ Une étiquette du vin
- ▶ Preuve et/ou mode de paiement

Concours Mondial de Bruxelles
Rue de Mérode, 60
B-1060 Bruxelles
Belgique

Attention, les documents (bulletin d'analyse, étiquette et preuve de paiement) ne devront, EN AUCUN CAS, être joints aux colis d'expédition, mais devront faire l'objet d'un envoi séparé.



Concours Mondial de Bruxelles 2010 | Catégories Vins - France



1.1. Vins Tranquilles Rosés

- 1.1.1. Vins secs rosés <4 gr/l sr
- 1.1.2. Vins secs rosés >4 gr/l sr

1.7. Vins Rosés de France

- 1.7.1. Rosé Clairet de Bordeaux et d'Aquitaine
- 1.7.2. Rosé de Provence
- 1.7.3. Rosé de la Vallée du Rhône
- 1.7.4. Rosé du Languedoc-Roussillon
- 1.7.5. Autre Rosé de France

2.1. Vins Blancs de cépages non aromatiques

- 2.1.1. Vins secs blancs <4 gr/l sr
- 2.1.2. Vins demi-secs <4,1 - 12> gr/l sr
- 2.1.3. Vins moelleux <12,1 - 50> gr/l sr
- 2.1.4. Vins doux >50 gr/l sr

2.2. Vins Blancs de cépages aromatiques

- 2.2.1. Vins secs <4 gr/l sr
- 2.2.2. Vins demi-secs <4,1 - 12> gr/l sr
- 2.2.3. Vins moelleux <12,1 - 50> gr/l sr
- 2.2.4. Vins doux >50 gr/l sr

2.3. Vins de cépages blancs

- 2.3.1. Chardonnay
- 2.3.2. Chasselas
- 2.3.3. Sauvignon
- 2.3.4. Viognier
- 2.3.5. Semillon
- 2.3.6. Chenin
- 2.3.7. Gewürztraminer
- 2.3.8. Muscat
- 2.3.9. Riesling

2.7. Vins blancs de France

- 2.7.1. Alsace - Gewürztraminer
- 2.7.2. Alsace - Pinot Gris
- 2.7.3. Alsace - Riesling
- 2.7.4. Alsace - Autres cépages
- 2.7.5. Bordeaux - Bordeaux blancs secs
- 2.7.6. Bordeaux liquoreux
- 2.7.7. Entre-deux-Mers
- 2.7.8. Graves
- 2.7.9. Loupiac, Ste-Croix-du-Mont
- 2.7.10. Pessac-Léognan
- 2.7.11. Sainte Foix de Bordeaux blanc
- 2.7.12. Sauternes, Barsac
- 2.7.13. Bourgogne - Bourgogne régional
- 2.7.14. Bourgogne Communal
- 2.7.15. 1ers crus, grands crus
- 2.7.16. Corse
- 2.7.17. Côte-du-Rhône méridionaux

- 2.7.18. Côte-du-Rhône septentrionaux
- 2.7.19. Jura
- 2.7.20. Languedoc Roussillon - Corbières et Minervois
- 2.7.21. Languedoc Roussillon - Vins de Pays du Midi
- 2.7.22. Languedoc Roussillon - Autres
- 2.7.23. Loire - Chenin
- 2.7.24. Muscadet et Gros-Plant
- 2.7.25. Sancerre, Pouilly-Fumé
- 2.7.26. Loire - Sauvignon
- 2.7.27. Loire - Vins de Pays
- 2.7.28. Loire - Vins >4 gr/l de sucres
- 2.7.29. Savoie
- 2.7.30. Sud-Ouest - Bergeracois secs
- 2.7.31. Vins liquoreux du Sud-Ouest
- 2.7.32. Vins secs du Sud-Ouest
- 2.7.33. Vins de Pays de France

3.1. Vins rouges

- 3.1.1. Vins rouges <4 gr/l sr
- 3.1.2. Vins rouges >4 gr/l sr

3.2. Vins de cépages rouges (<4gr/l sr)

- 3.2.1. Cabernet Sauvignon
- 3.2.2. Malbec
- 3.2.3. Merlot
- 3.2.4. Pinot Noir
- 3.2.5. Syrah
- 3.2.6. Tannat
- 3.2.7. Carmenère
- 3.2.8. Tempranillo
- 3.2.9. Cabernet franc

3.7. Vins Rouges de France

- 3.7.1. Alsace - Pinot Noir
- 3.7.2. Bordeaux - Bordeaux
- 3.7.3. Bordeaux supérieur
- 3.7.4. Côtes et Premières-Côtes-de-Blaye
- 3.7.5. Côtes-de-Bourg
- 3.7.6. Côtes de Castillon
- 3.7.7. Côtes-de-Francis
- 3.7.8. Fronsadais
- 3.7.9. Graves
- 3.7.10. Lalande de Pomerol
- 3.7.11. Listrac
- 3.7.12. Margaux
- 3.7.13. Médoc et Haut-Médoc
- 3.7.14. Moulis
- 3.7.15. Pauillac
- 3.7.16. Pessac-Léognan
- 3.7.17. Pomerol
- 3.7.18. Premières-Côtes-de-Bordeaux
- 3.7.19. St-Emilion-Grand-Cru
- 3.7.20. St-Emilion-Grand-Cru-Classé
- 3.7.21. St-Emilion et satellites
- 3.7.22. St-Estèphe

- 3.7.23. St-Julien
- 3.7.24. Sainte Foy - Bordeaux
- 3.7.25. Bourgogne - Bourgogne
- 3.7.26. Bourgogne 1ers Crus et Grands Crus
- 3.7.27. Côte de Beaune
- 3.7.28. Côte de Nuits
- 3.7.29. Maconnais
- 3.7.30. Beaujolais - Beaujolais-Villages
- 3.7.31. Crus du Beaujolais
- 3.7.32. Corse
- 3.7.33. Languedoc-Roussillon - Corbières et Fitou
- 3.7.34. Costières de Nîmes
- 3.7.35. Minervois
- 3.7.36. Côtes du Roussillon & Villages
- 3.7.37. Coteaux du Languedoc
- 3.7.38. Vin de Pays d'Oc
- 3.7.39. St-Chinian et Faugères
- 3.7.40. Autres V.Q.P.R.D du Midi
- 3.7.41. Loire - Anjou & Anjou Villages
- 3.7.42. Bourgueil, Chinon
- 3.7.43. Saumur - Saumur Champigny
- 3.7.44. Touraine
- 3.7.45. Provence - Bandols et Coteaux des Baux
- 3.7.46. Coteaux d'Aix
- 3.7.47. Côtes du Lubéron
- 3.7.48. Côtes de Provence
- 3.7.49. Coteaux du Tricastin
- 3.7.50. Côtes du Ventoux
- 3.7.51. Rhône - Châteauneuf-du-Pape
- 3.7.52. Côtes-du-Rhône
- 3.7.53. Gigondas
- 3.7.54. Lirac
- 3.7.55. Rhône septentrional
- 3.7.56. Vacqueyras
- 3.7.57. Villages
- 3.7.58. Vins de Pays de la Drome et du Var (autres)
- 3.7.59. Sud-Ouest - Bergerac
- 3.7.60. Cahors
- 3.7.61. Madiran & Irouleguy
- 3.7.62. Autres vins du Sud-Ouest
- 3.7.63. Autres vins de Pays

4.1. Vins Mousseux rosé

- 4.1.1. Rosés

4.10. Vins Mousseux d'autres régions

- 4.10.5. Sekt

4.2. Vins Mousseux de cépages non aromatiques

- 4.2.1. Mousseux de cépages non aromatiques

4.3. Vins Mousseux de cépages aromatiques

- 4.3.1. Mousseux de cépages aromatiques

4.7. Vins Mousseux de France

- 4.7.1. Champagne BSA
- 4.7.2. Champagne rosé
- 4.7.3. Champagne millésimé
- 4.7.4. Champagne blanc de blancs
- 4.7.5. Champagne blanc de noirs
- 4.7.5. Crémant d'Alsace
- 4.7.6. Crémant de Bourgogne
- 4.7.7. Crémant de Bordeaux
- 4.7.8. Crémant de Loire
- 4.7.9. Crémant du Jura
- 4.7.10. Crémant de Limoux
- 4.7.11. Autre Mousseux de France

5.1. Vins de liqueur de cépages aromatiques

- 5.1.1. Richesse alcoolique < 18 %
- 5.1.2. Richesse alcoolique > 18%

5.2. Vins de liqueur de cépages non aromatiques

- 5.2.1. Richesse alcoolique < 18 %
- 5.2.2. Richesse alcoolique > 18%
- 5.3.7. Blanc Sec
- 5.3.8. Blanc doux

5.4. Pineau des Charentes

- 5.4.1. Pineau des Charentes blanc
- 5.4.2. Pineau des Charentes rosé
- 5.4.3. Pineau des Charentes rouge
- 5.6.1. Autres Régions - Vins généreux
- 5.6.2. Autres Régions - Moscatel

5.7. Autres

- 5.7.1. Autres

6.1. Vins Doux Naturels Blancs

- 6.1.1. Vin Doux Naturel Blanc

6.2. Vins Doux Naturels Rouges

- 6.2.1. Vin Doux Naturel Rouge

7.1. Vin de Fruits

- 7.1.1. Vin de Fruits

7.2. Vin de Riz

- 7.2.1. Vin de Riz

Concours Mondial de Bruxelles 2010 | Catégories Spiritueux

8.1. Eaux-de-Vie de Vin

- 8.1.1. Arguadiante
- 8.1.2. Armagnac
- 8.1.3. Brandy de Grèce
- 8.1.4. Brandy d'Italie
- 8.1.5. Brandy d'Afrique du Sud
- 8.1.6. Brandy d'Espagne
- 8.1.7. Cognac
- 8.1.8. Pisco
- 8.1.9. Weinbrant
- 8.1.10. Autres

8.2. Eaux-de-Vie de Marc

- 8.2.1. Grappa, Marc, Eaux de Vie de Marc jeune
- 8.2.2. Eaux de Vie de Marc jeune de variété aromatique
- 8.2.3. Grappa, Marc, Eaux de Vie de Marc vieilli
- 8.2.4. Eaux de Vie de Marc vieilli de variété aromatique

8.3. Eaux-de-Vie de Fruits

- 8.3.1. Abricot
- 8.3.2. Calvados
- 8.3.3. Cerise
- 8.3.4. Framboise
- 8.3.5. Myrtilles
- 8.3.6. Poire
- 8.3.7. Pommes
- 8.3.8. Prune
- 8.3.9. Autres

8.4. Liqueurs de Fruits

- 8.4.1. Cerise
- 8.4.2. Framboise
- 8.4.3. Prune
- 8.4.4. Poire
- 8.4.5. Pommes
- 8.4.6. Myrtilles
- 8.4.7. Abricot
- 8.4.8. Autres

8.5. Autres Liqueurs

- 8.5.1. Menthe
- 8.5.2. Chocolat
- 8.5.3. Moka
- 8.5.4. Plantes
- 8.5.5. Autres

8.6. Whisky & Whiskey

- 8.6.1. Scotch Whisky pure malt
- 8.6.2. Scotch Whisky blended
- 8.6.3. Irish Whisky pure malt
- 8.6.4. Irish Whisky blended
- 8.6.5. Bourbon
- 8.6.6. Autres Whiskies
- 8.6.7. Spiritueux à base de Whisky
- 8.6.8. New Spirit

8.7. Rhums

- 8.7.1. Rhum agricole jeune
- 8.7.2. Rhum agricole de garde

8.8. Autres Spiritueux

- 8.8.1. Aquavit
- 8.8.2. Anisés
- 8.8.3. Bitter
- 8.8.4. Gentiane
- 8.8.5. Gin
- 8.8.6. Genièvre/Jenever
- 8.8.7. Saké
- 8.8.8. Tequila
- 8.8.9. Vodka
- 8.8.10. Spiritueux à base de vodka
- 8.8.11. Cachaça

8.9. Vermouth et autres vins aromatisés

- 8.9.1. Vermouth et autres vins aromatisés

8.10. Autres

- 8.10.1. Autres